

ALORS QUE 63 % DES FRANÇAIS ONT ÉTÉ EXPOSÉS À DES DÉCHETS SAUVAGES EN ZONES URBAINES, ILS SONT 87% À ESTIMER QUE LES COLLECTIVITÉS LOCALES DOIVENT SE MOBILISER POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES.

QUELS SONT LES MOYENS D'ACTION ?  
QUEL ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTAT ?  
QUELLES IMPLICATIONS DE LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE DITE LOI AGE C ?  
QUELLES BONNES PRATIQUES DONT S'INSPIRER ?

INITIATIVE

## LE PROGRAMME

**INTRODUCTION PAR JÉRÔME BALOGÉ**  
MAIRE DE NIORT  
PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
DE VILLES DE FRANCE

**PRÉSENTATION PAR ELORA BARILLOT**  
CHARGÉE DE MISSION AU SEIN DU BUREAU DE LA  
PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**PRÉSENTATION PAR CLÉMENCE BRUTTIN**  
RESPONSABLE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS  
CITEO (ÉCO-ORGANISME EN CHARGE DES EMBALLAGES ET  
PAPIERS)

**PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE PAR UNE  
COLLECTIVITÉ ENGAGÉE**

**ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS**